

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 2 (1956)

Heft: 15

Artikel: L'Hôpital suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Hôpital Suisse

L'Association de l'Hôpital suisse de Paris a bien voulu nous communiquer les renseignements qui suivent et nous la remercions sincèrement de son obligeance.

L'idée de bâtir à Paris un hôpital suisse a été lancée en 1831 déjà par M. L. Jaquet, un des fondateurs de la Société helvétique de bienfaisance. Elle a été abandonnée alors au profit d'un Asile suisse des vieillards, réalisé en 1864, qui reste une des institutions les plus intéressantes de notre colonie. Ce dernier qui a été complété en 1920 par les Foyers de Raincy, orphelinat et œuvre d'assistance pour jeunes filles, dus à la générosité de M. Hermann Herold, et qui sont restés en activité jusqu'en 1928. En cette même année 1920, la Société helvétique de bienfaisance a créé, à l'occasion de son centenaire, un fonds spécial dit « Fonds du Centenaire ». Dans leur circulaire de lancement, le comité de la Société helvétique de bienfaisance et le comité du centenaire déclaraient notamment :

« ... Les comités voudraient perpétuer le souvenir du Centenaire qui va se célébrer en créant une institution destinée à venir au secours, à Paris, des Suisses en cas de maladie.

Leur véritable programme serait la réalisation d'un vœu qui avait pour objet la création d'une maison de santé suisse qui répondrait à un besoin réel de notre colonie, ou dans un ordre d'idées plus modestes, la création d'un « Cité helvétique du Centenaire », où seraient soignés nos compatriotes malades en nombre plus limité. »

L'idée de l'Hôpital suisse de Paris était lancée et recueillit d'emblée d'importantes souscriptions. Malheureusement, la crise de 1930 vint freiner ces efforts.

Ce fut le mérite de M. Frédéric Jenny de reprendre ce projet avec un nouvel élan au lendemain de la deuxième guerre mondiale, et c'est ainsi que fut constituée le 19 juin 1947 l'« Association de l'Hôpital suisse de Paris ». Un terrain a été acheté, à Neuilly, boulevard du Château et, à l'heure actuelle l'Association peut disposer d'environ 100 millions de francs; si l'on tient compte de la valeur du terrain, ce chiffre s'élève à quelque 170 millions. Le projet d'hôpital qu'elle a en vue, ouvert par priorité aux citoyens suisses, doit permettre de soigner 90 malades dont un certain nombre de nécessiteux qui seront admis gratuitement, et de les faire bénéficier des derniers perfectionnements de la technique moderne. Une maternité fonctionnera également au sein de cet établissement, dont le coût total est estimé à plus de 3 millions de francs suisses.

Il reste donc à faire un effort pour réunir les fonds nécessaires, mais d'ores et déjà les résultats acquis en moins de neuf ans peuvent être considérés comme très encourageants, d'autant plus que la Confédération s'intéresse au projet et pourrait, sous certaines conditions, lui assurer son appui. Le programme médical et financier de l'Hôpital a fait l'objet d'études très poussées effectuées par un organisme spécialisé qui, concluant à une exploitation bénéficiaire malgré des tarifs particulièrement bas, ont été favorablement accueillis par les milieux compétents de Berne. Malheureusement, M. Frédéric Jenny est décédé le 20 mai 1955, mais le Comité de l'Association poursuit la réalisation de son projet avec une ardeur et une foi qui ne se démentent pas.

La création d'un hôpital suisse à Paris est certainement l'une des idées les plus généreuses et les plus exaltantes qui soient pour notre colonie. Elle a rencontré un accueil enthousiaste parmi nombre de ses membres et mérite d'être soutenue et encouragée par tous les moyens.

Grande Tombola au Profit de l'Hôpital Suisse

Questionnaire à remplir et à renvoyer à l'Association de l'Hôpital, 10, Rue des Messageries, Paris-X^e

Quels lots pouvez-vous mettre à notre disposition ?

Combien de billets à 100 fr. pensez-vous pouvoir placer ?

(1 billet gagnant par carnet de 10 billets)

Signature :